



## MAIRIE D'ESSERTINES EN CHATELNEUF

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2022  
Délibération n°2022-11-007

**OBJET :** Demande de subvention à la Région mur de la mairie et mur des remparts

**Date de convocation :**  
23 novembre 2022

**En exercice :** 15 membres  
**Présent(s) :** 12  
**Pouvoir(s) :** 0  
**Absent(s) :** 3

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en  
Préfecture le  
30/11/2022

Et son affichage

Délibération  
comportant  
2 page(s), 0 annexe(s)

Le 28 novembre 2022, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle des fêtes d'ESSERTINES-EN-CHATELNEUF, sans public, sous la présidence de Michel JASLEIRE

**Les membres présents en séance :**

Michel JASLEIRE – André TRUNEL – Sébastien REYNAUD - Christophe MEUNIER - Roger GRANDPIERRE - Julien DERORY - Sébastien MORLEVAT - Stéphane POYET - Delphine IMBERT - Hélène BALLEREY - Charles DUTOIT - Carole MURE - Laurine SOLLE

**Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :**

**Le ou les membres absent(s) non excusé(s) :**

**Le ou les membres excusés :** – Stéphane MORLEVAT – Carole MURE – Bernadette FOREST

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance.  
Le Conseil Municipal désigne Madame Hélène BALLEREY

M. le Maire rappelle que suite à la réunion de la commission bâtiment, il est envisagé de crépir le mur Ouest de la Mairie.

Nous avons reçu un devis de FCA façade d'un montant de 13 666 € HT comprenant une isolation par l'extérieur du mur.

Nous avons reçu un devis de SARL J&F MAISSE d'un montant de 8 580 € HT sans une isolation.

Il est aussi envisagé de restaurer le mur des remparts à Essertines Basse.

Nous avons reçu un devis de Jean-Philippe PLAGNE d'un montant de 21 118.65 € HT.

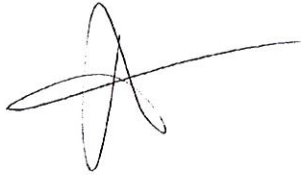
Nous avons eu un rendez-vous avec notre conseillère régionale M. Blanchet qui nous a indiqué qu'une demande de subvention d'investissement peut être demandé en regroupant les deux projets de murs.

**Après délibération**, et à l'unanimité (12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le projet de rénovation du mur de la Mairie et du mur des remparts d'Essertines Basse.
- **DÉCIDE** de présenter le devis de Jean-Philippe PLAGNE pour 21 118.65 € HT pour faire la demande de subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- **DÉCIDE** de présenter le devis de FCA façade avec isolation du mur pour 13 666 € HT pour solliciter une subvention à la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- **AUTORISE** M. le maire à signer tous les documents nécessaires.

Essertines-en-Châtelneuf, le 29 novembre 2022

Le secrétaire de séance  
Hélène BALLEREY



Le Maire  
Michel JASLEIRE



The stamp is circular and blue, containing the text "MAIRIE" at the top, "ESSERTINES-EN-CHATELNEUF" around the perimeter, and "(LOIRE)" at the bottom. The center of the stamp features a coat of arms with a castle tower and a tree.